



## COMMUNIQUÉ

IMMOBILIER - DÉMÉNAGEMENTS - DENSIFICATION

## Projets immobiliers - Comment réduire les surfaces occupées par nos bureaux?

Mardi 30 janvier 2024, le sujet des évolutions immobilières touchant plusieurs établissements de l'Insee a été abordé en groupe de travail du CSA de réseau. En effet, de nombreux projets de rénovation et de relogement sont en cours ou à venir dans les prochaines années : à Lyon, Marseille, Strasbourg, Saint-Denis de la Réunion et Libourne par exemple.

Si la CFE-CGC Insee salue les travaux d'amélioration de la performance énergétique qui vont être conduits, elle reste très attentive aux travaux de densification prévus. L'Insee va en effet progressivement s'inscrire dans le cadre de la circulaire de la Première Ministre de février 2023 et réduire les surfaces occupées par nos établissements, afin notamment de diminuer leur impact environnemental.

La circulaire mentionne que les discussions et décisions autour de l'aménagement des bureaux doivent se faire avec les agents concernés et leurs représentants. À l'Insee, la stratégie immobilière choisie par l'Administration est de maintenir les configurations traditionnelles caractérisées par le cloisonnement des bureaux et un poste de travail dédié par agent, ce qui entraînera mathématiquement une forte réduction de la taille des bureaux.

Interpellée sur ce point par la CFE-CGC, la Secrétaire générale a indiqué que des aménagements différents pourront être mis en œuvre localement, si les équipes concernées le souhaitent. Il faut savoir que la circulaire de la Première Ministre envisage d'autres possibilités en adéquation avec les nouveaux modes de travail et les besoins de transversalité.

La CFE-CGC se mobilisera pour que les consultations conduites soient en adéquation avec les souhaits des agents concernés.

Pour en savoir plus : circulaire de la Première Ministre du 8/02/23

Un mail dédié dg75-syndicat-national-cfecgc@insee.fr@insee.fr

Des élus mobilisés pour vous représe<mark>nter</mark> et vous accompagne<mark>r!</mark>

Vos représentants CFE-CGC

Titulaires

Jean-Philippe DE PLAZAOLA,

Sébastien CHÉRON

Suppléants

Catherine PORTAL,

Salvatore DI MARIA